

?

...

# Tous à Loire-Authion citoyens



...

?!

## COMPTE-RENDU ATELIER SAMEDI CITOYEN 26 NOVEMBRE 2022 PEDIBUS : quels projets pour les écoles ?

>> Témoignages ancien directeur d'école + parent d'élèves Les Rosiers sur Loire (commune déléguée Gennes Val de Loire)

### Synthèse des échanges

#### Un vélobus

- Trajet 3 km maximum
- 2 jours par semaine (arrêt automne/hiver)
- Chemins sécurisés (= pas forcément les plus rapides)
- Vélobus à l'échelle d'un hameau = connaissance des parents
- A partir de la GS = utilisation vélo avec cariole = intérêt également quand différences âges entre enfants d'une même fratrie
- Max 18 enfants = nécessite plus que deux parents (d'autant que les parents avec cariole ne peuvent encadrer le groupe)
- Nécessite de partir 30 minutes plus tôt que d'habitude

#### Un pédibus

- Trajet : 2 km max (=20/25 minutes)
- Matin et soir (en fonction des enfants selon la garderie)
- Toutes saisons
- Des arrêts prédéfinis
- 40 inscrits

⇒ Arrêt des deux projets => plus de parent mobilisé

#### Les éléments forts :

- La mise en œuvre = entre 6 mois et un an pour :
  - o Communiquer auprès des parents
  - o Géolocaliser les élèves
  - o Définir le parcours
  - o Semaine test et formation sécurité routière
  - o => formation d'un groupe
  - o => des parents convaincus !
- La communication
  - o Un parent référent pour le planning, le suivi des présences...
- La responsabilité
  - o Responsabilité civile des parents
  - o Charte signée par les parents
- La disponibilité des parents pour accompagner
  - o A adapter = pas forcément un engagement tous les jours de la semaine
- Le maintien de la mobilisation
  - o Organisation de moments conviviaux (le « Vél'apéro » du vendredi soir)
  - o Créer du lien

- Le passage du pédibus = un événement pour les résidents du foyer logement
- Les retours
  - La découverte du paysage
  - Des enfants plus détendus

**Autre exemple de Champigné** – Claire Vial : élue adjointe à l'éducation

- Pédibus lancé depuis plus de 15 ans
- Initiative élus et parents
- Aujourd'hui :
  - accompagnateurs = retraités
  - coordination = un parent (relai avec les accompagnateurs, planning...)
  - flyers dans les boites aux lettres
  - assurance = prise en charge par la mairie
  - fonctionne uniquement le matin

**Des échanges et des questionnements**

- l'intérêt d'une structure ? APE ? Commune ?
- l'assurance
- comment communiquer aux parents ? Via les représentants des parents d'élèves ?
- prévoir un temps d'échange préalable avec les directeurs
- comment accompagner des maternelles une fois arrivé à l'école (ex : enlever les chaussures, etc.) ? Même prise en charge que les enfants arrivant en car scolaire dans les autres établissements ?

?

...

**Tous** à Loire-Authion  
**citoyens**



...

?!